

Compte rendu du Comité de site du 9 mars à Bourges

La CFDT, représentée par Dominique Clavier, secrétaire de l'Union Départementale du Cher et Hervé Richard (Nexter), a participé ce jour à la réunion du comité de site pour Bourges qui s'est tenue à la Préfecture sous la Présidence de Jean Pierre Aubert, Délégué Interministériel aux Redéploiement Industriel et aux Restructurations de Défense.

Le CFDT dans sa déclaration (cf. tract du 9 mars) a d'une part, voulu réaliser un bilan et une analyse critique du plan triennal 2004 -2006 pour lequel l'Etat avait attribué 51 ME au territoire de Bourges ; **d'autre part, fidèle au syndicalisme qu'elle privilégie, faire des propositions concrètes pour que Bourges et le territoire ne reste pas son immobilisme actuel.**

Immobilisme, absence de projets dynamiques, enceinte Lahitolle en panne, absence de concertation entre les collectivités, manque de concertation et de partage collectif de projets qui conduisent à la multiplication des dépenses (Cher 2015, Bourges 2020...), refus que les élus politiques se satisfassent des emplois créés sur le territoire, sachant qu'ils sont, pour l'essentiel, des emplois précaires...

La CFDT a pris de temps d'exprimer son point de vue avant de préciser ses propositions et de dire qu'elle ne pouvait se satisfaire d'une réunion tous les trois ans. **Elle a conclu son intervention en précisant que si rien de concret n'était fait pour**

Bourges, rapidement, les deux principaux employeurs deviendraient la Ville de Bourges et le conseil Général du Cher.

Nos propos ont piqué au vif le maire de Bourges, ce qui n'est pas pour nous déplaire. Aura-t-il enfin perçu que sa ville est en panne et passe à côté de toutes les opportunités du moment comme les pôles de compétitivité, l'implantation de nouvelles entreprises et encore une valorisation accélérée des friches industrielles au profit d'entreprises et de l'enseignement supérieur ? **Bien que nous ne nous fassions pas trop d'illusion, nous l'espérons et nous espérons également nous tromper lorsque nous disons que «Bourges la souveraine »**

est en train de devenir «Bourges, la belle endormie ».

Les propositions de la CFDT ont fait l'objet d'un large débat et consensus : l'idée de mettre en place, à Bourges, une suite au travail «Convergences» semble mobiliser de nombreux acteurs : la CFDT a proposé la mise en place d'un **Conseil Economique et Social local permanent** qui aurait pour double objectif de faire travailler ensemble les acteurs socio-économiques, y compris les partenaires sociaux et de faire émerger des projets nouveaux pour la ville et la communauté d'agglomération. Le Préfet a indiqué qu'il regarderait comment donner suite à cette proposition.

L'idée de regrouper les indus-



triels munitionnaires autour de Nexter (et autour de Bourges) avancée par la Ministre de la Défense ne semble pas avoir encore sensibilisé nos élus. La CFDT pense que Bourges ne peut pas et ne doit pas être absent de cette réflexion. Notre histoire – le fait de disposer encore d'un fort potentiel industriel en ce domaine – devrait pourtant nous amener à nous interroger sur l'intérêt d'être partie prenante de ces réflexions.

Dans le même esprit en et complément de ce regroupement munitionnaire, le projet de Centre Technique Industriel porté par le Centre National des Risques Industriels est une opportunité pour Bourges. Les élus, au premier rang desquels Alain Tanton, ont dit l'intérêt qu'ils portaient à ce projet, ce dont la CFDT prend acte, sachant que d'autres territoires sont en concurrence et que là aussi, la détermination des uns et des autres ne sera pas sans influence.

Sur le pôle risques industriels et le Centre National des Risques Industriels qui étaient identifiés en 2004 comme étant



des priorités du territoire, il semble que nous soyons là aussi dans l'affrontement de points de vue divergents. Le CFDT explore qu'au-delà des aspects stratégiques et techniques qui doivent nécessairement faire l'objet d'ajustements, la continuité et le renforcement de tels dispositifs qui servent tout à la fois les entreprises et le territoire, ne soient pas plus fortement accompagnés.

Pour conclure :

Dans les semaines à venir, la CFDT va demander à rencontrer le Préfet du Cher pour exa-

miner plus concrètement ce sur quoi il est possible d'avancer pour redynamiser un territoire en léthargie.

Elle rencontrera également les élus pour leur préciser son point de vue et notamment l'urgence qu'il y a à bouger ensemble car, au-delà des discours et des effets d'annonce, entre baisse démographique et pertes d'emplois industriels, il n'y a pour l'heure, à Bourges, vraiment peu de choses qui permettent que l'on se congratule !



*Ensemble...
construisons l'Avenir,
défendons l'Emploi,
et développons le Social !*